Saint-Étienne le, 21 février 2025

Objet :France Nature Environnement Loire (FNE-42) a adopté à l'unanimité une motion de soutien aux agents de l'Office français de la biodiversité (OFB).

Les membres du Conseil d'administration de France Nature Environnement Loire (FNE-42), association agréée au titre de la protection de l'environnement, héritière de la Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature (FRAPNa) créée en 1984, souhaitent réagir face aux attaques de toutes sortes, dont les agents de l'Office français de la biodiversité ont été la cible. L'association par cette motion, déplore et condamne les atteintes faites aux agents, apporte son soutien dans la conduite de leurs opérations de contrôle des diverses activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement et à la biodiversité.

Le conseil d'administration de FNE-42 considère, qu'à l'instar des autres services publics de défense de l'intérêt général (Gendarmerie, Police nationale), les agents de l'OFB, chargés, par l'État, de la police de l'environnement, doivent pouvoir assurer leurs missions, et leur défense personnelle, en toute sécurité, y compris par le port d'armes.

Le conseil d'administration de France Nature Environnement Loire, réuni le 17 février 2025, apporte un soutien sans réserve aux agents de l'Office Français de la Biodiversité et demande le maintien des prérogatives qui leur étaient attribuées jusqu'à ce jour et dans les conditions d'exercice qui étaient les leurs.

Pour le conseil d'administration,

les Coprésidents de FNE Loire

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT LOIRE
Fédération départementale des associations de protection de la nature et de l'environnement
Maison de la Nature – 11 rue René Cassin 42100 Saint-Étienne
Tél : 04 77 41 46 60 – loire@fne-aura.org